

AdUX
Société anonyme au capital de 4 329 132 euros
Siège social : 6, Place du Colonel Bourgoin – 75012 PARIS
418 093 761 RCS Paris
(la « Société »)

**RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES OPERATIONS REALISEES EN
VERTU DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L225-197-1 A L225-197-3 DU CODE DE COMMERCE**

(ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES)

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L225-197-4 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L225-197-1 à L225-197-3 dudit code relatifs aux attributions d'actions gratuites.

Nous vous indiquons, ci-après, le nombre et la valeur des actions gratuites qui, durant l'année écoulée et à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société, ont été consenties aux mandataires sociaux exécutifs par la Société :

- Aucune action n'a été attribuée gratuitement aux mandataires sociaux exécutifs au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Enfin, nous vous rendons compte également des actions gratuites consenties durant l'année par la Société aux salariés de la Société non mandataires sociaux et autres salariés visés à l'article L225-197-2 du Code commerce :

Actions gratuites attribuées dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale du 04 mai 2017

Catégorie de salariés	Décision d'attribution	Nombre d'actions attribuées	Cours de l'action à la date d'attribution	Fin de la période d'acquisition	Fin de la période de conservation
Salariés de la Société :	CA du 04/05/2017	17 500	9,77 €	04/02/2019	04/05/2019
	CA du 04/05/2017	17 500	9,77 €	04/05/2018	04/05/2019
	CA du 12/12/2017	39 000	4,53 €	12/12/2018	12/12/2019
Salariés visés à l'art. L225-197-2(I), 1°C.Com	CA du 04/05/2017	11 800	9,77 €	04/05/2018	04/05/2019

Soit : 85 800 actions gratuites attribuées au cours de l'exercice 2017

Fait à Paris, le 13 mars 2018.

Le Conseil d'Administration